

Image not found or type unknown



Voir un JAF est-il obligatoire?

Par **jenny**, le **05/11/2015** à **18:22**

Bonjour,

je suis enceinte et je ne vis pas avec le père de l'enfant. Nous sommes en très bons rapports. il souhaite reconnaître l'enfant et s'investir dans sa vie, ce que je soutiens de tout coeur. Toutefois il vit en Australie, moi en France et les premières années de l'enfant il ne pourra pas rentrer souvent. Je vais donc élever notre enfant seule et lui fera de son mieux avec la distance qui nous séparera.

Comme nous sommes en accord l'un et l'autre, doit-on voir un JAF ?

merci pour votre réponse